



## Probleme locataire/propriétaire

Par **kyleng**, le **16/06/2009** à **14:39**

Bonjour,

Je suis locataire depuis 3 ans d'un appartement chez un propriétaire privé.

Ma fenêtre de la salle de séjour est bloquée depuis presque 2 ans et j'ai aussi mon volet électrique de la fenêtre de la salle de bain qui est bloquée et ne veut plus se fermer depuis aussi longtemps et à chaque fois que j'appelle mon propriétaire il me dit qu'il passera demain mais bien sûr, soit il vient et ne fait rien de plus, ou soit il ne vient pas. Que dois je faire pour le pousser à venir m'arranger tout ça ? De plus je n'ai jamais eu de soucis de paiement de loyer alors je ne vois pas où est le problème pour ce propriétaire.

Aussi j'ai un souci : mon évier de la cuisine est bouché depuis 4 jours , j'ai appelé mon propriétaire et lui me dit que les réparations sont à ma charge , est ce vrai?

Merci de toutes vos réponses

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **16/06/2009** à **15:20**

Bonjour,

S'agissant de l'évier, à mon sens, son entretien est bien à la charge du locataire.

S'agissant de la fenêtre, vous devriez peut être écrire (en LRAR) à votre propriétaire pour le mettre en demeure d'avoir à procéder aux réparations sur vos fenêtres.

Vous pouvez éventuellement lui indiquer dans cette correspondance que vous ne verserez plus le loyer mais que désormais, celui-ci sera séquestré sur le compte "untel" et libéré une

fois les travaux effectués.

A défaut de réaction, il vous reste également la possibilité de saisir le Juge de proximité pour obtenir sa condamnation à faire ces travaux, sous astreinte de 50 ou 100 euros par jour de retard.

C'est une procédure sans avocat obligatoire.

Cordialement,

Antoine ETCHEVERRY